

Adhésion au GIP

Contribution statutaire annuelle

Collège 2 : départements

Adhésion annuelle	15 000 €
--------------------------	----------

Collège 2 : communes

Nombre d'habitants	Adhésion annuelle
Moins de 500	50 €
De 501 à 1 000	100 €
De 1 001 à 30 000	200 €
De 30 001 à 80 000	500 €
Plus de 80 000	1 000 €

Collège 2 : EPCI à fiscalité propre

Communautés de communes	Adhésion annuelle
CC inférieure ou égale à 5 communes	100 €
CC supérieure à 5 communes	200 €
Communauté d'agglomération	1 000 €
Métropole	3 000 €

Adhésion au GIP

Contribution statutaire annuelle

Collège 3 : autres organismes publics	
Effectif SIRENE	Adhésion annuelle
Inférieur ou égal à 20	100 €
Plus de 20	200 €

Collège 3 : organismes publics/privés à l'échelle départementale et régionale	
Échelle	Adhésion annuelle
départementale	500 €
régionale	1 000 €